Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 47 (2020)
Heft: 1

Artikel: Des Suisses dans les camps de la mort hitlériens
Autor: Wenger, Susanne
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1032938

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le numéro de détenu de Gino Pezzani au camp de concentration de Sachsenhausen. «Sch.» signifie «Schweizer» (Suisse), le triangle rouge indique qu'il s'agit d'un prisonnier politique. Les nazis déportèrent Gino Pezzani en 1944 à partir de la France occupée. Il survécut de justesse au camp.

Des Suisses dans les camps de la mort hitlériens

Au moins 391 Suisses ont été incarcérés dans les camps de concentration nazis, dont bon nombre de Suisses de l'étranger. Trois journalistes ont enquêté à ce sujet et publié un livre qui raconte pour la première fois les destins des détenus suisses des camps.

SUSANNE WENGER

Le 10 février 1944, Marcelle Giudici-Foks, alors jeune maman, est déportée au camp de concentration d'Auschwitz. En France occupée, la Gestapo l'entasse dans des wagons à bestiaux avec plus de mille autres juifs. Professeure de danse à Royan, sur la côte atlantique, Marcelle est mariée à Jean Giudici, un Suisse de l'étranger. En l'épousant, elle est devenue suisse à son tour. Les parents de Jean avaient fui la misère au Tessin pour tenter leur chance comme marchands de gaufres en France.

À partir de 1942, début des déportations massives, la situation devient critique pour les juifs de France. Marcelle et Jean tentent de gagner la Suisse pour s'y mettre en sécurité. Mais la jeune femme étant sur le point d'accoucher, ils renoncent au dernier moment à se joindre au convoi ferroviaire de sauvetage des autorités suisses. Fin janvier 1943, la Confédération rapatrie enfin les juifs suisses vivant en France. Auparavant, elle a longtemps tergiversé, malgré les avertissements réitérés du directeur du consulat suisse à Paris, René Naville, sur le danger menaçant ses citoyens. Le rapatriement intervient trop tard pour Marcelle Giudici, qui mourra à Auschwitz.

«Digne de notre intérêt»

Le Suisse René Pilloud est lui aussi envoyé dans un camp de concentration. Né à Fribourg, il s'est installé avec ses parents à Bellegarde, en France. Le père travaille à l'usine, René suit un apprentissage d'outilleur. En février 1944, alors qu'il se rend à un tournoi sportif, le jeune homme de 17 ans se retrouve pris malgré lui dans une opération de la Wehrmacht contre la résistance française. Il est violenté et déporté à Mauthausen. Les autorités suisses tentent de le faire libérer. Dans les dossiers de l'époque, elles notent que le jeune homme est «digne de [leur] intérêt particulier».

À un moment, un échange de prisonniers est envisagé, mais la Suisse y renonce. Elle ne veut pas troquer des Suisses innocents contre des criminels allemands légalement condamnés. Ces nobles principes de l'état de droit prolongent le martyre de René Pilloud. Début 1945, il est détaché au crématorium du camp, où il doit incinérer chaque jour des centaines de corps. Ce n'est que peu avant la fin de la guerre que la Croix-Rouge parvient à le ramener en Suisse. Il est amaigri, traumatisé, tuberculeux. La Suisse lui verse un dédommagement de 35 000 francs au titre de victime des nazis. Il mourra en 1985 à Genève.

Des numéros qui reprennent visage humain

René Pilloud et Marcelle Giudici: deux noms, deux destins terribles reconstitués en détail parmi d'autres dans le livre des journalistes Balz Spörri, René Staubli et Benno

Die Schweizer KZ-Häftlinge. Vergessene Opfer des Dritten Reichs (Les Suisses détenus dans les camps nazis. Victimes oubliées du IIIe Reich)
Balz Spörri, René Staubli, Benno Tuchschmid
NZZ Libro; 320 pages, 147 photos. 48 CHF
En allemand seulement.

Tuchschmid. Pendant quatre ans, les auteurs ont passé au peigne fin les archives et les bases de données et se sont entretenus avec des descendants. Ils ont réussi à établir pour la première fois une liste de victimes avérées: 391 citoyens suisses ont été incarcérés dans les camps de concentration. 201 d'entre eux y ont péri. À ce nombre, s'ajoutent 328 détenus nés en Suisse, mais n'en ayant jamais possédé la citoyenneté. 255 n'ont pas survécu aux camps. Toutes les personnes concernées ont été arrêtées en Allemagne ou dans une zone occupée – essentiellement en France où vivait alors le plus grand nombre de Suisses de l'étranger – avant d'être déportées.

Une partie des victimes suisses des camps nazis était juive, d'autres étaient des résistants ou des marginaux. Les auteurs du livre dressent la liste de leurs noms sous la forme d'un «mémorial», de Abegg, Frieda à Zumbach, Maurice. Des photos accompagnent parfois ces noms. «Dans les camps, ces personnes n'étaient que des numéros, et dans les archives fédérales, des cas d'indemnisation, écrivent les auteurs. Dans ce livre, nous voulons leur redonner un visage humain.»

Lâcheté des autorités

Il a fallu que 75 ans s'écoulent pour que le pays se préoccupe réellement de l'histoire des détenus suisses des camps nazis. Bien que des survivants comme René Pilloud aient raconté leur expérience après la guerre et que le Parlement ait approuvé des indemnisations, la Suisse ne s'y était guère intéressée jusqu'ici. On ne trouve aucune trace de ces biographies dans les ouvrages scientifiques de référence. En racontant ces destins, les journalistes font cependant plus qu'un travail de deuil. Ils posent aussi des questions délicates sur le rôle officiel du pays. Leur conclusion: «La Suisse aurait pu sauver des dizaines de vies si elle avait fait preuve de plus de courage et avait davantage insisté auprès des autorités allemandes.»

Naturellement, il est «toujours plus aisé» d'émettre un tel jugement après coup, concède Balz Spörri dans un entretien accordé à la «Revue Suisse». Pour juger des faits, il faut tenir compte de l'état des connaissances et de la marge de manœuvre des protagonistes de cette époque. L'ouvrage décrit en détail comment la politique et les médias suisses ont réagi à la mise en place des camps par le régime national-socialiste. En dépit des indices, pendant longtemps, les camps de concentration n'ont pas été perçus en Suisse comme des camps d'extermination.

Des citoyens de seconde zone

En 1942 encore, Heinrich Rothmund, chef de la Police fédérale des étrangers, dresse un rapport totalement inoffensif sur sa visite au camp de Sachsenhausen. Le Conseil fédéral s'empresse de le croire. Les trois journalistes n'ont trouvé aucune indication permettant de penser «que le Conseil fédéral se soit penché sur le sujet des camps ou des détenus suisses de ces camps avant 1944». Ce furent des diplomates courageux comme l'envoyé suisse à Berlin, Paul Dinichert, qui parvinrent à faire libérer des Suisses arrêtés. Après l'occupation de la France par l'Allemagne, Berne avait toutefois appelé à la prudence. Le successeur de Dinichert, Hans Frölicher, respecta scrupuleusement la consigne. Il craignait qu'en provoquant Hitler, celui-ci ne décide d'envahir son pays neutre. Mais il faut souligner qu'en Suisse, Frölicher était vu comme un opportuniste et un ami des nazis.

Si les autorités suisses n'ont pas tout mis en œuvre pour protéger leurs citoyens à l'étranger, c'est aussi parce qu'elles ne tenaient pas au retour de

La professeure de danse suisse Marcelle Giudici-Foks sur une plage de Royan, sur la côte atlantique française. Elle fut déportée juste après avoir donné naissance à son premier enfant et tuée en 1944 à Auschwitz.

La coiffeuse zurichoise Nelly Hug fut arrêtée avec son compagnon par la Gestapo en 1942 à Berlin. Elle survécut aux tortures endurées au camp de concentration de Ravensbrück. Sur la photo, elle porte une tenue de détenue fraîchement repassée.

Mina Epstein, une juive née et ayant passé son enfance à Zurich, fut tuée à Auschwitz. Elle est ici en compagnie de son époux à Anvers, en Belgique. Elle fut refoulée par les gardes-frontières lorsqu'elle chercha asile en Suisse. Raison invoquée: elle n'était pas suisse sur le papier.

Anne-Françoise Perret-Gentil-dit-Maillard, relieuse neuchâteloise, entra dans les rangs de la résistance à Paris. Elle fut déportée dans un camp de concentration d'où elle s'évada. La Suisse rejeta sa demande d'indemnisation comme victime des nazis.

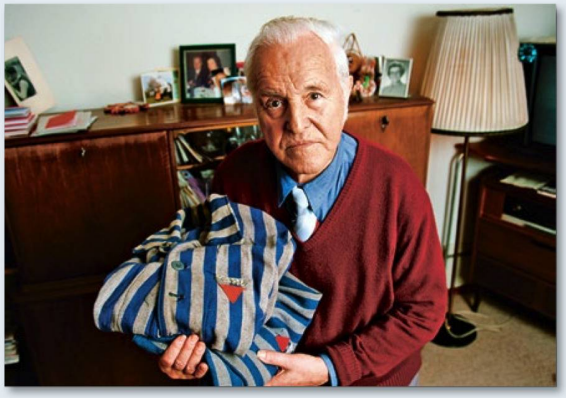

Le social-démocrate zurichois Albert Mülli, ici en 1995, fut arrêté par la Gestapo en 1938 à Vienne. Il survécut à plusieurs années de détention au camp de concentration de Dachau. De retour en Suisse, il fut espionné par le service des renseignement.

Claude Richard Loever fut arrêté en France en 1944 comme résistant. Les autorités d'occupation déportèrent tout d'abord le jeune homme de 18 ans au camp de concentration de Mittelbau-Dora. Il mourut en 1945 lors du bombardement du camp de Buchenwald.

Toutes les photos: archives Laurent Favre, Dorénaz. De: «Die Schweizer KZ-Häftlinge», 2019, © NZZ Libro

certains, dont l'accueil aurait coûté trop cher aux caisses de l'État: criminels, «asociaux», handicapés. D'autres étaient aussi pourchassés en Suisse, comme les communistes, les Roms, les homosexuels et les marginaux. «On trouve des preuves de cela dans les dossiers de l'époque», indique Balz Spörri. Ainsi Pierre Bonna, chef de la Division des affaires étrangères à Berne, écrivit aux diplomates à Berlin: «La légation ne doit pas mettre en danger sa crédibilité, au détriment de tous les autres citoyens suisses dignes de protection, pour des éléments qui, par leur faute ou leur comportement anti-suisse et provocateur, sont eux-mêmes à l'origine des difficultés qu'ils connaissent.»

«Une telle image de la femme»

Ce credo scella le destin d'Anna Böhringer-Bürgi, de Bâle. Très tôt, les autorités avaient taxé sa vie de «licencieuse», et elle avait eu des démêlés avec la justice. En épousant un Allemand, cette mère de sept enfants avait perdu sa nationalité suisse. Peu après le début de la guerre, à 54 ans, elle cherche asile en Suisse et dépose une demande de réintégration. Demande rejetée. Un fonctionnaire écrit qu'Anna est «une prostituée et une délinquante notoire» et qu'il faut bien se garder «de redonner le droit de cité cantonal à une telle image de la femme». Anna Böhringer doit quitter le territoire suisse. Elle meurt en 1945 à Ravensbrück. Plus tard, la Suisse rejettera également la demande d'indemnisation de sa fille, arguant du fait que sa mère n'était pas suisse lors de son arrestation.

Les 391 victimes des camps de concentration mentionnées dans le livre sont toutes décédées aujourd'hui. L'expérience des camps a cependant poursuivi les survivants jusqu'à la fin de leur vie. Albert Mülli, installateur sanitaire et social-démocrate zurichois, fut arrêté en 1938 à Vienne par la Gestapo, puis déporté au camp de Dachau comme prisonnier politique. On l'accusa de fréquenter les communistes. Albert Mülli survécut à six ans de détention. Il rentra en Suisse, refit sa vie, siégea au Parlement du canton. Avant sa mort, en 1997, son passé le rattrapa. Dans l'EMS où il vivait, atteint de démence, il était assailli par les cauchemars: jour et nuit, il revivait l'horreur du camp. Sa fille a confié aux auteurs du livre qu'assister à cela avait été extrêmement douloureux.

Perpétuer le souvenir

Ce livre n'est qu'un début, souligne Balz Spörri, en affirmant qu'une recherche systématique sur les victimes suisses de la terreur nazie est nécessaire. Tout comme une réparation morale passant par la reconnaissance de l'existence de ces victimes et du tort qui leur a été fait. Bon nombre d'entre elles ont lutté contre le régime nazi et l'ont payé de leur vie: «Nous pensons qu'il est temps qu'un jour, un conseiller fédéral aborde ce sujet.» Balz Spörri salue l'engagement de l'Organisation des Suisses de l'étranger en vue de l'érection d'un mémorial (voir page 9). Le Conseil fédéral est jusqu'ici resté vague à ce sujet.

Pour parler aussi aux plus jeunes, ce mémorial pourrait être associé à des formes numériques de souvenir, lance Balz Spörri. Par exemple un site Internet relatant la vie des victimes, sorte de monument virtuel. Car une chose est sûre: les témoins de l'holocauste auront bientôt tous disparu. Il est par conséquent d'autant plus essentiel que leurs récits soient conservés dans la mémoire collective.